

Question présentée par la députée :
M^{me} Lydia Schneider Hausser

Date de dépôt : 4 septembre 2015

Question écrite urgente

PVA Genève, pourquoi s'attaquer aux plus faibles ?

Créée en 1992 par des Pairs, l'association PVA Genève (Personnes vivant avec) offre un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'expression et d'échange à toute personne vivant avec le VIH/sida. Les activités contribuent au mieux-être de ces personnes en promouvant leur santé globale, les comportements à moindre risque, l'information aux partenaires sexuels et le soutien, l'adhésion au traitement. L'association collabore avec les autres instances actives dans le domaine de la santé sexuelle et de la prévention VIH/IST. Le second versant des prestations de PVA Genève consiste à organiser et participer à des actions de prévention VIH/IST et à lutter contre la stigmatisation des personnes touchées par ces maladies.

De par son histoire, PVA Genève est encore aujourd'hui emprunte d'une philosophie de proximité étant gérée par un comité composé en partie par des personnes concernées. Les professionnels ont eux pour mission d'organiser les prestations socio-thérapeutiques ainsi que d'offrir un soutien social aux personnes utilisatrices de la structure.

A fin juin 2015, l'association PVA apprend, lors d'une séance à la direction de la santé que sa subvention de 200 000 F en 2015 passera à 100 000 F en 2016 ! Alors que l'association est au bénéfice d'un contrat de prestations jusqu'à fin 2016, qu'elle a rempli les indicateurs fixés, elle se voit couper abruptement 50% de sa subvention. Le contrat de prestations est inclus dans la loi 11016 accordant une aide financière aux associations de lutte et de prévention de l'infection VIH/sida et des infections sexuellement transmissibles (période 2013-2016).

Vu la petite taille de cette association, cette coupe et la rapidité de son application équivaut à une condamnation.

Les bénéficiaires des thérapies et ateliers (peinture, réflexologie, massages, informatique, couture...) sont des personnes qui souffrent du VIH/sida, mais également d'autres affections associées, leur santé physique et psychologique/psychique est souvent fortement fragilisée. Ces soutiens socio-thérapeutiques sont donc primordiaux pour les plus de 200 personnes fréquentant régulièrement le lieu. Ces prestations octroyées à faible prix permettent une économie sur les frais de santé et d'autres prises en charge sociales.

Quelles sont les raisons précises qui ont motivé cette diminution drastique de la subvention cantonale en cours de contrat de prestations ?